Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260413-2026_0030-DE

Mairie
POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 18h30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire Monsieur Philippe RONARC'H.

Convocation : 07/04/2026

Membres en exercice : 19

Etaient présents :
Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Christelle GUEZENGAR, Marie-Pierre COSQUER, Nathalie CROUZIER, Corinne RAPHALEN, Martine COIC,
Messieurs : Philippe RONARC'H, Hervé LE COZ, Olivier BODILIS, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, David BRIEC, Olivier CHAPPEY, Patrick ABRY, DEULCEUX Jean

Absents excusés : Laetitia LE GURUN procuration à Olivier BODILIS, Marion LE GOFF

Secrétaire de séance : Hervé le COZ

****

Objet : Délibération n°2026-0030 – Vote du Budget Primitif 2026 de la Commune

Madame Nelly VIVIEN présente en détail les documents budgétaires pour l'année 2026.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget 2026 par chapitre, tel qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO2	**Résultat reporté**	
011	Charges à caractère général	498 760,00
012	Charges de personnel	986 475,00
014	Atténuations de produits	2 000,00
65	Charges de gestion courante	294 211,23
66	Charges financières	56 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
68	Dotations aux dépréciations	4 365,00
	Total OP Réelles	1 843 806,23
023	Virement à la section d'invest.	207 242,66
042	Op ordre de transfert entre sections	97 153,89
	Total OP d'Ordre	304 401,55
Total Dépenses fonctionnement		2 148 207,78

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO2	**Résultat reporté**	162 578,02
013	Atténuations de charges	2 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	191 900,00
73	Impôts et Taxes	301 245,80
731	Impositions directes	989 511,00
74	Dotations, subventions, participations	475 943,16
75	Autres produits de gestion	25 000,00
76	Produits financiers	30,00
77	Produits exceptionnels	
	Total OP Réelles	1 985 629,96
042	Opérations d'ordre entre sections	
	Total OP d'Ordre	0,00
Total Recettes fonctionnement		2 148 207,98

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260413-2026_0030-DE

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO1	**Résultat reporté**	
1641	Emprunts remboursements	123 000,00
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00
204	Fonds de concours	499 245,82
21	Immobilisations corporelles	1 047 100,00
23	Immobilisations en cours	620 370,00
	Total OP Réelles	2 307 715,82
040	Op ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total OP d'Ordre	0,00
Total Dépenses investissement		2 307 715,82

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	BP 2026
OO1	**Résultat reporté**	234 732,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	326 502,64
13	Subventions	476 775,32
16	Emprunts et dettes assimilées	625 308,52
27	Autres immobilisations financières	
024	Vente d'immobilisations	340 000,00
	Total OP Réelles	1 768 581,48
021	Virement de la section de fonctionnement	207 242,66
040	Op ordre de transfert entre sections	97 153,89
041	Opérations patrimoniales	
	Total OP d'Ordre	304 401,55
Total Recettes investissement		2 307 715,82

Madame VIVIEN précise que la nouvelle nomenclature M57 ne comprend plus de comptes « Dépenses imprévues » mais que le conseil doit être informé des taux de fongibilité des comptes prévus en section de fonctionnement et en section d'investissement. Le plafond étant de 7,5%.
Le taux de fongibilité adopté pour les deux sections est de 3%.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ADOPTE le budget principal 2026 de la Commune tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 13 avril 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire, Philippe RONARC'H

Le secrétaire de séance, Hervé LE COZ

MAIRIE DE POULDREUZIC R.F. 29710 (Finistère)

Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du .....
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication